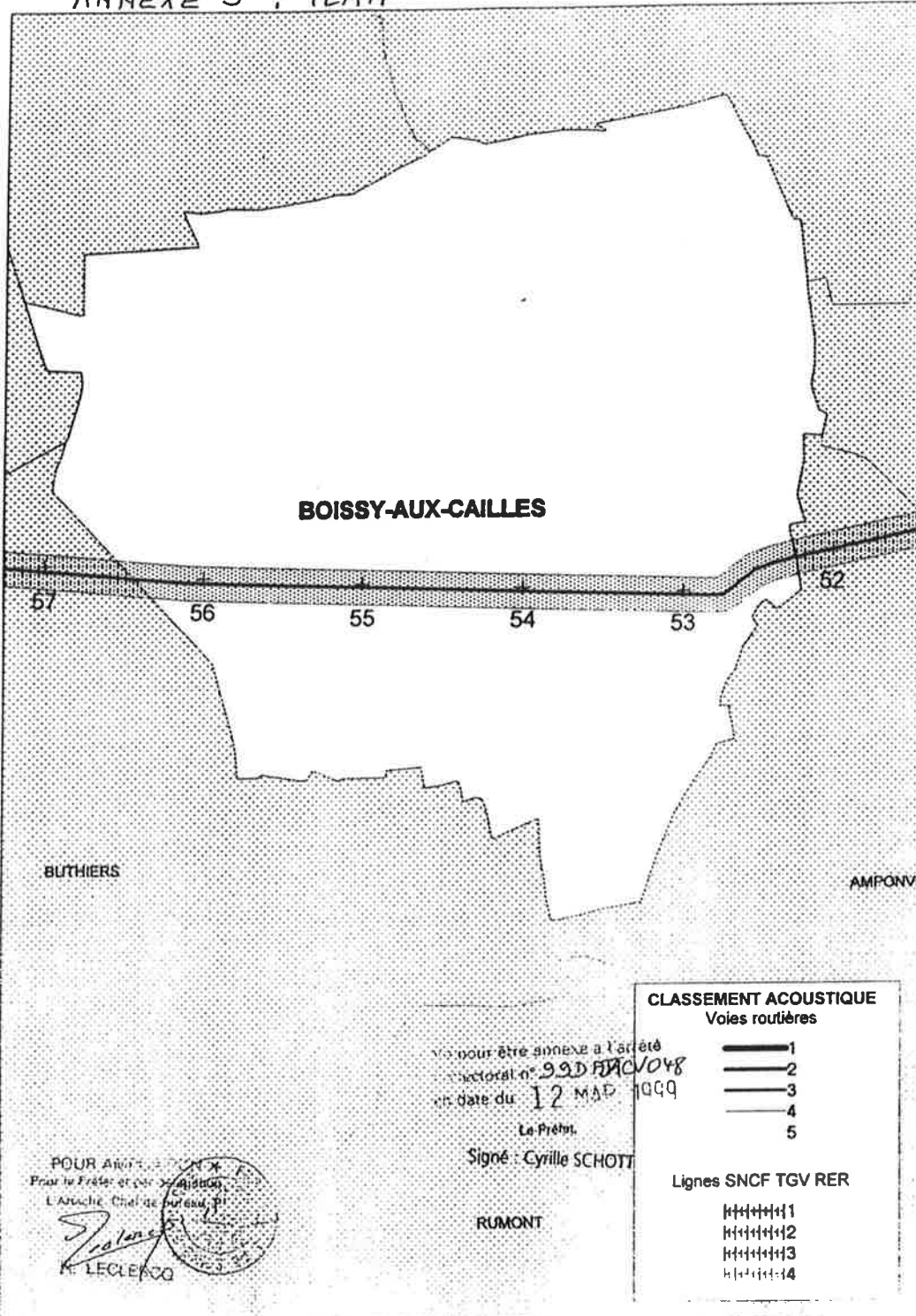


DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE SEINE ET MARNE

Liste des servitudes d'utilité publique

Commune	Intitulé	Catégorie	Code	Caractéristique	Acte Instaurant	Gestionnaire	Coordonnées
77041 BOISSY-AUX-CAILLES	FORETS DE PROTECTION	Articles L. 141-1 à L. 141-7 et R. 141-1 à R. 141-42 du Code Forestier	A7	Forêt de Fontainebleau	Décret du 17 Avril 2002	Direction Départementale des Territoires de Seine et Marne	288 rue Georges Clemenceau - BP 596 - 77005 Melun cedex - 01 60 56 71 71
77041 BOISSY-AUX-CAILLES	PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES	Articles L.621-1 à L.621-32 du code du patrimoine et décret 2007-487 du 30 mars 2007	AC1	Inscrit à l'inventaire des MH - Eglise Saint Martin	Arrêté du 18 mars 1926	SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE	Pavillon SULLY / 77300 / FONTAINEBLEAU / 01 64 22 27 02
77041 BOISSY-AUX-CAILLES	PROTECTION DES SITES ET MONUMENTS NATURELS	Code de l'environnement articles L. 341-1 à L.341-15-1	AC2	Site classé - Ensemble formé par la vallée de Boissy-aux-Cailles et ses contreforts	Décret du 19 août 1975	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie	Service nature, paysage et ressources - 10 rue Crillon - 75194 Paris Cedex 04 / 01 71 28 44 69
77041 BOISSY-AUX-CAILLES	PROTECTION DES SITES ET MONUMENTS NATURELS	Code de l'environnement articles L. 341-1 à L.341-15-1	AC2	Site inscrit - Ensemble formé par les villages de Boissy-aux-Cailles, Noisy-sur-Ecole, Le Vaudouin et leurs zones boisées environnantes.	Décret du 12 décembre 1972	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie	Service nature, paysage et ressources - 10 rue Crillon - 75194 Paris Cedex 04 / 01 71 28 44 69
77041 BOISSY-AUX-CAILLES	ALIGNEMENT DES VOIES NATIONALES DEPARTEMENTALES ET COMMUNALES (Pour les alignements sur voies communales se rapprocher des communes)	Articles L.112-1 à L.112-7 du code de la voirie routière	EL7	RD 16 A 2 RC rue du Pere Bard RD 16a2 déclassée dans le domaine public communal depuis le 1er mai 2016	Délib du 16 avril 1890	Commune de Boissy-aux-Cailles	45 rue Général de Gaulle / 77000 MELUN / 01 64 14 73 21
77041 BOISSY-AUX-CAILLES	ELECTRICITE ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES	Articles L.433-5 et 6 et L.433-8 à 10 et L.521-7, 8 et 12 du code de l'énergie et R.555-1 à R.555-52 du code de l'environnement	M4	Ligne à 2 X 63 KV NEMOURS - TOUSSON	DUP 19/12/1984	RITE - Réseau de Transport d'Electricité - TENP - GET EST - Section relation tiers	66 avenue Anatole France - 94781 VITRY-SUR-SEINE / 01 45 73 36 46
77041 BOISSY-AUX-CAILLES	INSTALLATIONS CLASSEES	Articles L. 515-8 à L. 515-12 du code l'environnement	PM2	Syngenta Agro - Carrrière GSI (sur la commune de Amporville)	Arrêté préfectoral 08 DAIDD 11C 314 du 10/10/2008	DRIEE d'IdF	14, rue de l'Ajuminiun / 77547/Savigny-le-Temple cedex / 01 64 10 53 53 / 01 64 10 53 50 / Barbéro
77041 BOISSY-AUX-CAILLES	VOIES FERREES	Articles L.2231-1 à L.2231-9 du code des transports et articles L.123-6, L.114-1 à L.114-6 et R. 123-3, R. 131-1 et R.141-1 et suivants du code de la voirie routière	T1	Ligne de Bourron Marlotte à Malcherbes	Sans objet	SNCF et RFF	SNCF - DIRECTION IMMOBILIERE ILE-DE-FRANCE Pôle Développement et Planification - Urbanisme 10, rue Camille Moke (Cs20012) 93212 La Plaine Saint-Denis
77041 BOISSY-AUX-CAILLES	ALIGNEMENT DES VOIES NATIONALES DEPARTEMENTALES ET COMMUNALES (Pour les alignements sur voies communales se rapprocher des communes)	Articles L.112-1 à L.112-7 du code de la voirie routière	EL7	RD 152 - Mainbervilliers	Délib du 08/08/1873	Commune de Boissy-aux-Cailles	Conseil départemental - Hôtel du Département CS 50377 77010 Melun Cedex consultation des plans auprès de l'Agence Routière Territoriale (ART) de Moret-Veneux - 9, rue du Bois Prieur - 77250 Veneux-les-Sablons.

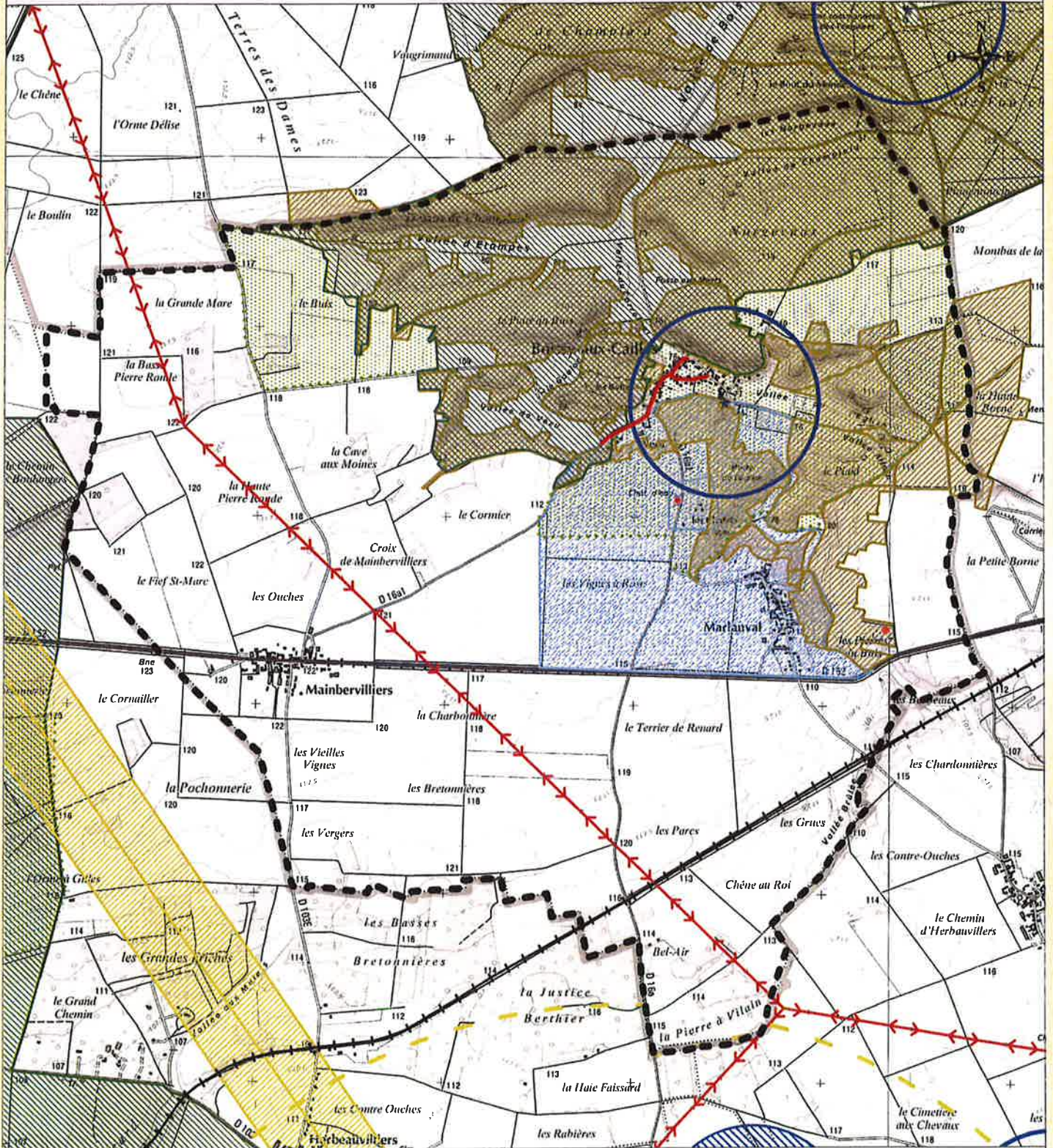
ANNEXE 3 : PLAN




57 FEB 2004


COMMUNE DE BOISSY-AUX-CAILLES


Servitudes d'utilité publique




 A7 - forêts de protection

 AC1 - MH inscrit
périphérie de protection


 AC2c - Sites classés

 AC2i - Sites inscrits

 AS1 - captage
périphérie de protection
pas de SUP sur ce captage

 EL7 - alignements

 I4 - lignes électriques

 PM2 - installation classée
(piézomètre)

 T1 - voie ferrée



Préfecture de
Seine-et-Marne

Je vous rappelle que cette carte est fournie à titre informatif et ne doit pas être insérée dans le document PLU comme le plan de servitudes. En effet, la collecte des servitudes étant faite auprès de personnes tierces (exploitants, concessionnaires...) la direction départementale des territoires ne peut garantir l'exhaustivité et l'exactitude du report de ces servitudes sur cette carte.

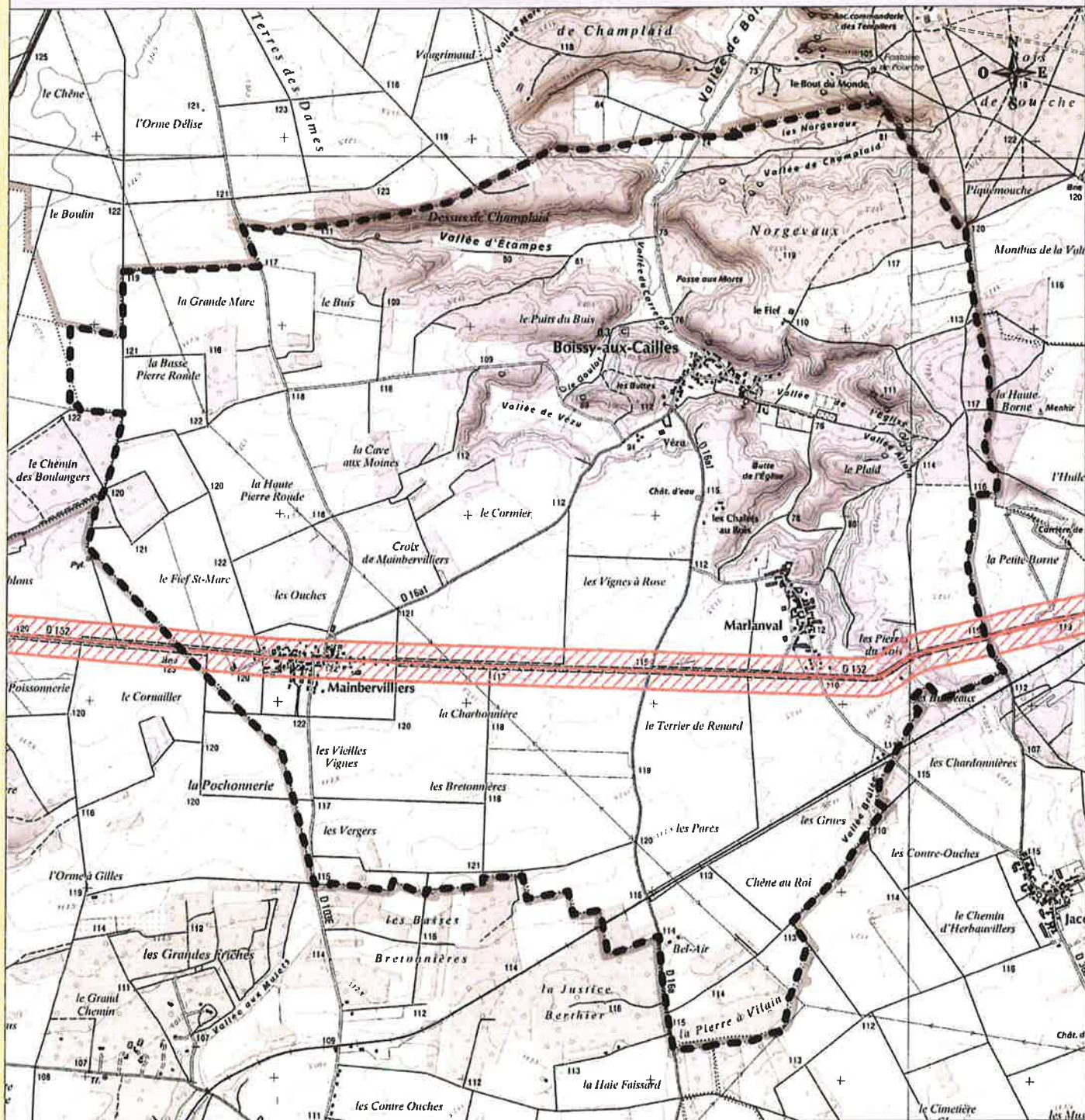
Fond cartographique numérique : BD topo © IGN - Scan 25.

Conception - réalisation : DDT 77/SAPP/MO/ChT

Date : 18/07/2014

COMMUNE DE BOISSY-AUX-CAILLES

Classement sonore des voies



- +++++ Voies ferrées classées
- Voies routières classées
- Catégorie 1 (la plus bruyante)
 - Catégorie 2
 - Catégorie 3
 - Catégorie 4
 - Catégorie 5 (la moins bruyante)

Largeur des secteurs affectés par le bruit

- 300m - catégorie 1
- 250m - catégorie 2
- 100m - catégorie 3
- 30m - catégorie 4
- 10m - catégorie 5



Carte établie selon données actuelles (susceptible d'évolution)
Fond cartographique numérique : IGN © BD carto - Scan 25

Conception - réalisation : DDT 77/SAPP/MO/ChT

Date : 18/07/2014